

### **Membres présents :**

Représentants des parents d'élèves élus : Mesdames Liebaux et Koehl (en visio)

Enseignantes : Mesdames Belakehal, Laperrouze, Relange, Saettler, Sense, Malblanc, et monsieur Toloni

Représentants de la mairie, adjoint de quartier : courte intervention de M Tufuor, adjoint de quartier qui se présente brièvement et nous assure de son soutien en tant qu'adjoint et habitant du quartier Montagne Verte.

Il est mobilisé quant aux activités autour de l'écologie et la culture urbaine.

### **Membres excusés :**

Inspecteur de l'éducation nationale : Madame Willig

Représentants des parents d'élèves élus : Madame Yesiloz et monsieur Choual

Responsable périscolaire de site : Madame Ben Zaied

## **1. LE CONSEIL D'ECOLE :**

### **Présentation des membres du Conseil d'Ecole**

Tour de table

### **Résultats des élections du vendredi 11 octobre.**

**Une liste unique et comptant 8 représentants sur 12 possibles.** 55.08 % de participation soit une hausse de 3.6 % du taux de participation, en revanche nous constatons que nous avons une baisse du nombre de candidature.

Rôle des parents élus : ils sont les porte-paroles des parents d'élèves de l'école, ils donnent leurs avis, ils participent aux différents votes. Les parents d'élèves peuvent occuper 6 « sièges ». Nous avons pour habitude de convier l'ensemble des parents élus, y compris les suppléants. Lorsque le conseil d'école est soumis à un vote, au maximum 6 parents titulaires peuvent voter.

### **Rôle du conseil d'école :**

Le Conseil d'Ecole est constitué pour une année scolaire et siège jusqu'à renouvellement de ses membres. Il est composé du Directeur de l'école, du Maire ou son représentant et d'un conseiller municipal chargé des affaires scolaires, de l'équipe enseignante et des représentants des parents d'élèves élus. Il vote le règlement intérieur, donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur les questions intéressant la vie de l'école. Il adopte le projet d'école sur proposition de l'équipe pédagogique. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Un procès-verbal de chaque réunion est dressé et affiché à l'entrée de l'école.

## **2. BILAN DE LA RENTREE 2020-2021 :**

### **Le règlement de l'école :**

Discussion du règlement (vote à main levée) : Le règlement est adopté à l'unanimité des présents.

### **Présentation de l'école, effectif et répartition :**

Notre école compte 6 classes. Nous accueillons 117 élèves dont 35 élèves de grande section, 42 élèves de moyenne section, 31 élèves de petite section et 11 élèves de toute-petite section.

Au rez-de-chaussée :

Classe 1 : LAPERROUZE Céline et TOLONI Ivan : 22 petits

Classe 2 : BELAKEHAL Hélène : 11 tout-petits et 8 petits

Classe 3 : SENSE Laetitia : 17 grands

Classe 4 : SAETTLER Roselyne : 18 grands

A l'étage :

Classe 5 : RELANGE Murielle : 21 moyens

Classe 6 : MALBLANC Marie : 20 moyens.

Cette organisation permet de moduler au mieux les arrivées en courant d'année dans les différents niveaux. Il y a déjà eu des changements depuis la rentrée.

- Cette année nous accueillons 3 enfants en situation de handicap qui ont droit à une AESHS (anciennement AVS), et deux personnes ont été nommées en septembre.
- L'équipe d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) est composée de 6 personnes : Takoui Ratevosian (salle1), Denise Lentz (salle 2), Chantal Schwoob (salle 3 et 4), Jennifer Koehler (à mi-temps salle 5 et 6), Ouafae Haddi (mi-temps salle 5 et 6) et Ambre Wolff les lundis mardis en aide pour les classes de moyens ou de grands qui ont une ATSEM pour deux classes.
- Les ATSEM : Elles restent dans la même classe toute l'année. Les classes de tout-petits et petits ont une ATSEM à temps plein, les classes de MS/GS partagent une ATSEM pour deux classes.

**Une réunion d'information** a eu lieu dans chaque classe au mois de septembre, la participation est contrastée... Pouvons-nous améliorer cette situation ? Les parents élus ont été invités à chercher, en lien avec l'équipe éducative, comment amener davantage de parents à participer aux réunions de rentrée.

## **Présentation du projet d'école**

L'équipe pédagogique a travaillé sur la continuation du projet d'école valable encore 3 ans. La directrice en rappelle les axes.

**Objectif n°1 : Permettre à chaque élève de s'exprimer dans un langage syntaxiquement correct. Apprendre à raconter une histoire.**

**Objectif n°2 : Donner à voir et à comprendre l'école maternelle. Permettre à chaque élève de prendre conscience de ses réussites et les rendre explicites aux parents**

**Objectif n°3 : Permettre à chaque élève de construire les premiers outils pour structurer sa pensée. Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes.**

## **APC (activités pédagogiques complémentaires)**

Les APC sont réparties cette année en 2 modules :

- Pour le MS entre 12h et 12h30 et de 16h30 à 17h
- Pour les GS après l'école de 16h30 à 17h.

## **Présentation du RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)**

Dans le réseau il y a : une psychologue scolaire Marianne Minker, et une enseignante spécialisée en aide relationnelle Danièle Karl, Elle travaille avec les enfants depuis la MS et jusqu'au CM2. L'aide rééducative s'adresse aux élèves qui rencontrent des difficultés d'adaptation et d'investissement à l'école. Les enseignants font des demandes d'aide écrites après avoir informé les parents pour des enfants qui présentent des difficultés à profiter de leur scolarité : problèmes de comportement ou de langage, timidité, difficulté à obéir, agressivité...

La prise en charge par le RASED a lieu avec accord des parents le lundi ou le jeudi sur temps scolaire.

Le travail porte au mieux ses fruits quand les parents et l'équipe éducative peuvent travailler ensemble.

## **3. PROJETS PEDAGOGIQUES ENVISAGES :**

### **Le carnet de suivi des apprentissages :**

Depuis les nouveaux programmes de l'école maternelle (2015) est apparue une autre philosophie de l'évaluation. Nous souhaitons valoriser les réussites et les progrès des enfants, et c'est ce à quoi nous sert le carnet de suivi des apprentissages. Ce carnet est, nous l'espérons, lisible et vivant. Nous le présentons normalement lors d'entretiens, deux fois dans l'année, aux parents. Les enfants, selon leur âge, seront acteurs de l'évolution de leur carnet. Nous espérons pouvoir organiser ces rencontres dans le respect des conditions sanitaires.

### **Autres sorties et évènements de la vie de l'école**

Pour l'instant toutes les sorties et interventions reportées ou annulées.

## **4. GESTION :**

### **Les crédits municipaux**

La plus grosse partie du matériel scolaire est achetée à partir des crédits de la ville de Strasbourg. Nous avons investi cette année dans du matériel pour la salle de jeu (plus que d'autres années du fait de l'annulation de quelques sorties l'année 2019-2020).

### **Le rapport financier de la coopérative scolaire 2020/2021**

Les comptes ont été vérifiés et validés par l'O.C.C.E. qui gère les comptes des écoles. La vérification au sein de l'école a été faite par une enseignante et un parent d'élève. Au 31 août 2020, il y a 2267.34 euros en banque. La directrice rappelle que la coopérative est une participation volontaire des familles et que l'information est donnée en début d'année à chaque famille, mais elle est bien utile au fonctionnement des classes et de l'école. Les classeurs de comptes sont consultables par tous les parents de l'école sur simple demande.

## **5. SANTE ET SECURITE :**

### **Les PPMS**

Il s'agit du Plan Particulier de Mise en Sûreté (séisme, tempête...) et un PPMS particulier pour les intrusions et les attentats. Ces documents sont mis en place et réactualisés chaque année. Des exercices sont organisés plusieurs fois dans l'année. Le premier aura lieu le 10 novembre, sous la forme d'un confinement pour s'exercer à réagir en cas d'éventuelle intrusion. L'objectif de ce genre d'exercice est d'essayer d'entraîner les enfants à suivre des consignes simples dans le calme. Nous leur avons présenté cet exercice comme un jeu, les enfants devaient se cacher avec leur maîtresse en silence afin que la directrice ne réussisse pas à les trouver.

Nous procédons également à des alertes incendie pour s'entraîner à évacuer le bâtiment en cas d'incendie à raison de 3 fois dans l'année. Le premier a eu lieu le 6 octobre.

Mardi 10 novembre, nous aurons un exercice "alerte-attentat".

Registre de santé et de sécurité

La directrice rappelle l'existence de ce registre qui est à la disposition de toute personne fréquentant l'école, afin de signaler si besoin tout élément semblant dangereux.

## **6. QUESTIONS RELEVANT DU DOMAINE DE LA MUNICIPALITE :**

### **SECURITE**

- Maintenant toutes les classes sont équipées d'un verrou, ce qui facilite considérablement la mise en sécurité des élèves lors d'alerte intrusion-attentat Il reste à mettre un verrou dans la salle de motricité (en cours d'après le concierge). Pour le PPMS intrusion-attentat la mairie a mis en place un nouveau système d'alerte qui permettra de pouvoir alerter tout le site du groupe scolaire et une liaison directe avec la police ce qui permet là encore d'être beaucoup plus efficient.
- Nous notons que la mairie met tout en œuvre pour que les produits et le matériel dont nous avons besoin pour les gestes barrières soient en nombre suffisant et en stock. Des poubelles à pédale sont disponibles pour les classes qui en ont besoin.
- Les nouveaux protocoles (Vigipirate au niveau urgence attentat et protocole sanitaire COVID) nous posent encore problèmes. Comment éviter le rassemblement des parents sur le trottoir de l'école sans les faire entrer dans la cour de l'école ? Mise en place de plots en plastique et potelets mais mise en œuvre chronophage et relevant quand même du "bricolage".
- Les nouveaux protocoles montrent si besoin en était de l'importance d'un nombre suffisant de personnel ATSEM, car en cette période compliquée pour les équipes, une ATSEM par classe simplifierait la vie de chacun, heureusement que la mairie a déjà pourvu l'école d'un demi-poste en plus depuis la rentrée sinon la situation deviendrait vite compliquée.
- Dans l'optique d'une future école l'ensemble de l'équipe souligne le fait que notre école dispose de 3 sanitaires pour 6 classes, ce qui permet une mise en œuvre des gestes barrières beaucoup plus confortable.
- Notre école étant en REP+, nous avons la possibilité de pouvoir accueillir des enfants âgés de 2 ans. Cet accueil demande des dispositifs pédagogiques très différents et une vigilance accrue en termes de sécurité et pour l'instant nous n'avons pas trouvé dans le commerce un système de sécurité permettant de cloisonner le couloir des tout petits.

### **DIVERS**

- Les travaux effectués : mise en place bac à sable à la fois fonctionnel (ombre) et esthétique. L'équipe et les enfants sont ravis.
- Mise en peinture du petit sas d'entrée et des panneaux d'affichage extérieur durant les congés d'été.
- Courant du mois d'octobre mise en peinture de cibles sur les murs du préau.
- L'investissement exceptionnel d'un meuble et d'un écran pour le vidéo projecteur accordé et mis à disposition depuis le mois d'octobre
- Les travaux demandés : cf. projet végétalisation des cours cf. projet envoyé à monsieur Streifer. Avec pour finalité une certification de notre école ECO LABEL ou E3D (tous les acteurs de l'école sont concernés et nous espérons investir toutes les classes de l'école sur ce sujet pour que la sensibilisation à la protection de la nature trouve sa place aussi dans les familles notamment grâce aux petits gestes écocitoyens)

Il s'agit d'un projet global de végétalisation de notre cour, avec demandes de plantations de variétés favorisant la biodiversité, des plantations pour apprendre (demande d'arbres fruitiers : d'où vient la compote que je mange au goûter ...)

Une cour pour faire du sport : proposition d'installation et de parcours développant l'envie de la pratique du sport.

Pour l'instant nous savons que notre dossier de plus de 8 pages a été réceptionné mais aucune nouvelle.

- **Le problème des effectifs de notre école suite à la fermeture prochaine de certains bâtiments. Quid de la carte scolaire ?**
- **Nécessité d'un périscolaire malgré la faible demande : tous les ans nous perdons des familles dont les deux parents travaillent (ou en formation, ou recherche d'emploi) qui apporteraient de la mixité sociale car elles obtiennent des dérogations vers des écoles qui ont un service périscolaire.**

**Pourquoi l'alternative du pédibus vers l'école Vinci est refusée ?**

## **7. QUESTIONS DES PARENTS :**

- Les parents d'élèves font la demande d'un accueil du matin et du soir pour les enfants de notre école. Même si la demande est faible, ce choix de la mairie de ne pas ouvrir un périscolaire dans notre école met les parents qui travaillent, en formation ou en recherche d'emploi en difficulté.
- Fête de Noël ? Nous pensons organiser une petite fête dans le respect de normes sanitaires, les chorales et grands rassemblements ne pourront pas avoir lieu mais l'équipe espère organiser le passage du Père Noël dans mes classes.
- Des parents volontaires pourraient-ils palier de façon exceptionnelle à des absences d'Atsem pour aider par exemple le matin à l'arrivée ? Les parents ne connaissant pas les enfants, cela semble difficile pour eux d'effectuer cette mission comme une Atsem. L'équipe apprécie malgré tout la proposition.